



Refus de renouvellement de l'autorisation de travail

Par **Sunshine 07**, le **19/09/2011** à **23:21**

Bonjour,

Je suis marocain , j'ai fais mes études supérieure en France, j'ai travaillé par la suite comme ingénieur d'affaires dans une société de service en ingénierie informatique ou j'ai perdu involontairement mon emploi. suite à cela j'ai bénéficié d'une courte période d'allocation après laquelle j'ai retrouvé un emploi strictement équivalent dans une société plus importante avec un salaire plus important +9K€ par an.

Mon premier titre de séjour salarié arrivant à échéance, j'ai demandé son renouvellement dans la préfecture de paris quelques semaines plus tard je reçois une lettre de la DIRECTDDTE m'indiquant que mon autorisation de travail est refusé pour motif que mon métier n'est pas en tension.

qu'en pensez vous? est ce qu'ils ont le droit de me dire cela? alors que en l'espèce ma première demande de changement de statut a été accepté via ce même métier et que j'ai seulement changé de boite et qui plus est involontairement?

Merci d'avance,

Par **Mohamed_Du_95**, le **03/10/2011** à **18:03**

Salut,

Moi aussi je suis dans la même situation que toi, sauf que moi, j'ai pas encore eu la réponse. J'ai un diplôme en ingénierie des systèmes embarqués et je me suis fait embauché dans une SSII en 2008. mon changement de statue à été accepté. j'ai changé mon employeur en 2010 en démissionnant de mon ancien boite.

J'ai déposé mon dossier à la prefecture au mois de mai, et j'ai appris qu'ils ont envoyé mon dossier à la DIRECTDDTE pour demander une autorisation de travail.

Moi aussi j'ai changé de boite parce qu'il m'ont affecté à un projet qui correspondait pas du

tout à mon profil.

Je suis à la préfecture du Val d'Oise.

Par **Mohamed_Du_95**, le **03/10/2011** à **18:05**

Salut,

Moi aussi je suis dans la même situation que toi, sauf que moi, j'ai pas encore eu la réponse. J'ai un diplôme en ingénierie des systèmes embarqués et je me suis fait embauché dans une SSII en 2008. mon changement de statue à été accepté. j'ai changé mon employeur en 2010 en démissionnant de mon ancien boite.

J'ai déposé mon dossier à la prefecture au mois de mai, et j'ai appris qu'ils ont envoyé mon dossier à la DIRECTDDTE pour demander une autorisation de travail.

Moi aussi j'ai changé de boite parce qu'il m'ont affecté à un projet qui correspondait pas du tout à mon profil.

Je suis à la préfecture du Val d'Oise.

Par **mourad92**, le **02/11/2011** à **22:45**

Bonjour,

Je suis ds la mm situatuin, g quité mon travail, avant une année de mon changement de statut, en septembre g déposé mon dossier de renouvellement , là j'attends tjrs la reponse, peux tu me dire ou en ai ton dossier
merci